



Tarz Heol

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

8 La Vraie Croix - Ploemeur
tarzheol56270@gmail.com

Assemblée Générale

20 novembre 2025

Salle Ninnoch 19h00

(Accueil à partir de 18h00 pour adhésions)



DEROULEMENT DE LA SOIREE

- ⇒ Accueil des participants et renouvellement des adhésions
- ⇒ Lecture des rapports, échanges avec adhérents, votes
- ⇒ Apéritif dînatoire : participation au chapeau

1. RAPPORT MORAL

2. RAPPORT D'ACTIVITES

- Fonctionnement de l'association
- Veille urbanistique et environnementale
- Animations locales et solidarités
- Participation à des actions environnementales
- Communication

3. PRESENTATION DU BILAN FINANCIER : RESULTAT ET PREVISIONNEL

4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025/2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025	
Le bureau élu le 18/12/2024	Les membres du CA
Jean Claude BARON: responsable légal	Jean Paul AUFFRET
Evelyne MAHO: secrétaire	Manuela CAVALCANTE
Didier FOGARAS: secrétaire adjoint	Laurent DELCHER
Thierry DEDIDIER : trésorier	Evelyne HUAUME
Roger MENEUR : trésorier adjoint	Françoise LE BIHAN
Patrick LE BIHAN : trésorier adjoint	Régis TEXIER
	Catherine VALLEE

Auditrices libres : Josiane DAVID
Nelly HUET
Marie-Pierre STURLER

Un engagement dans un contexte environnemental alarmant

Tarz Heol agit dans un monde marqué par des défis écologiques majeurs : une société occidentale axée sur la surconsommation et la production de déchets, une urbanisation croissante qui grignote les espaces naturels, les effets tangibles du changement climatique, et même nos loisirs qui, malgré leur apparente innocence, fragilisent les écosystèmes (trails, tourisme de masse, fréquentation excessive des sentiers littoraux et des îles...).



En France, la situation est tout aussi préoccupante : l'Office Français de la Biodiversité (OFB) est sous pression, le budget de l'Agence Bio a été réduit des deux tiers, les énergies renouvelables sont menacées, et des projets comme la loi Duplomb ont tenté de réintroduire des pesticides interdits, tels que les néonicotinoïdes. Heureusement, la mobilisation citoyenne, illustrée par la pétition signée par plus de 2 millions de personnes, a permis d'éviter le pire. Pourtant, la biodiversité continue de décliner : les chants d'oiseaux s'estompent, les papillons et les insectes disparaissent, et notre lien avec la nature se distend. Qui, parmi nous, connaît encore l'origine de son eau potable ou les ruisseaux de Ploemeur ?

46 ans d'actions et de partenariats

Depuis 1979, Tarz Heol multiplie les initiatives, en collaboration avec des associations locales et régionales. En 2024-2025, nos actions ont été variées, mais certaines ont malheureusement été perçues comme des attaques personnelles ou politiques. Cette incompréhension s'est concrétisée par le refus de Lorient Agglomération d'accorder une subvention pour notre projet du Mois de la Biodiversité 2024. Malgré nos demandes répétées pour obtenir des explications, le Président de Lorient Agglo a justifié ce refus par « la multiplication des contentieux engagés par Tarz Heol contre Lorient Agglomération, ce qui ne permet pas d'instaurer une relation de confiance ». Nous avons saisi le Défenseur des droits, qui a rappelé Lorient Agglo à ses obligations légales. En 2025, nous avons finalement obtenu une subvention pour notre Mois du Développement Durable, comme les années précédentes.

Une énergie collective au service de l'intérêt général

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui animent Tarz Heol : les membres du conseil d'administration, les participants aux enquêtes publiques et aux réunions, les équipes organisatrices de la Semaine du Développement Durable, les volontaires du tri et de la vente de livres, ainsi que ceux qui œuvrent pour les mobilités douces. Grâce à vous, adhérents et donateurs toujours plus nombreux (93 en 2020, 119 en 2021, 117 en 2022, 146 en 2023, 168 en 2024, et 165 cette année), nous préservons notre indépendance financière et notre liberté d'action.

Vers de nouveaux horizons

En 2025, plusieurs administrateurs historiques, engagés depuis de longues années, ont choisi de transmettre le flambeau. Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement, leur expertise et leur disponibilité, qui ont tant contribué à la vitalité de Tarz Heol. La transition se fait en douceur, avec l'arrivée de nouveaux membres.

L'assemblée générale sera l'occasion d'échanger sur les projets à venir, comme les actions sur l'érosion du littoral ou la biodiversité en ville. Nous vous souhaitons une belle soirée

Le Conseil d'administration

I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

1- Réunions de travail du Conseil d'Administration

Suite à l'Assemblée Générale du 21 Novembre 2024, le Conseil d'Administration (13 membres et 3 auditrices) s'est réuni aux dates suivantes : 18/12/2024 - 27/1/2025 - 25/2/2025 - 27/3/2025 - 28/4/2025 - 21/5/2025 - 10/6/2025 - 27/8/2025 - 17/10/2025 - 5/11/2025

Les réunions se passent à la Maison des Associations à Ploemeur.

Des administrateurs participent aussi à d'autres réunions : préparation de l'évènement Développement Durable juin 2025, AG d'associations partenaires, enquêtes publiques, réunions Natura 2000, CTMA Scorff Scave Ter, Forum des Associations

Evolution du nombre adhérents

146 adhérents en 2023 - 168 adhérents en 2024 - **165 adhérents en 2025**

2- Refus du président de Lorient Agglomération de nous accorder une subvention projet en 2024

En août 2024, nous avons fait une réclamation auprès du service central du Défenseur des Droits considérant que cette décision type « fait du prince » est un déni de démocratie et une volonté d'étouffer l'action associative. Réponse du défenseur des droits le 6 décembre.

Une lettre de Tarz Heol aux 21 élus du bureau communautaire a été déposée le 18 décembre à Lorient Agglo avec copie lettre Lorient Agglo refus subvention datée du 18 juin et copie réponse du défenseur des droits. A propos de la subvention : la décision de Lorient Agglo a été déclarée illégale.

Le CA a décidé de ne pas réclamer la subvention estimant préférable de faire connaître au grand public cette décision scandaleuse.

Lorient Agglo a attribué à Tarz Heol pour **2025**, une subvention projet dans le cadre du « Mois de la Biodiversité et du Développement Durable ».



Une partie du conseil d'administration

II. VEILLE URBANISTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

2-1 : Urbanisme

✚ **Enquête publique modification n°6 du PLU Plan Local d'Urbanisme de Ploemeur** du 10 février au 12 mars 2025.



**PLÆMEUR
PLAÑVOUR**

Synthèse de notre déposition de 9 pages :

* Les documents d'urbanisme, cartes et règlement écrit, doivent être modifiés pour tenir compte des modifications du SCoT du 15 avril 2021 et de l'arrêt de la Cour d'Appel de Nantes du 14 mars 2018.

* Pas de « nettoyage » du PLU actuel (réactualiser les OAP, intégrer les modifications précédentes...)

* TH demande l'annulation de possibilités d'extension dans les zonages non autorisés comme en zone N ou A, zone humide Azh et Aczh.

* Si l'extension se fait dans un village identifié par le SCoT, une extension de 30m² au lieu de 50m² est suffisante pour faire évoluer le bâti pour les nouveaux besoins des habitants.

* TH appuie l'avis des services de l'État de modifier le règlement écrit pour protéger les zones humides, compléter la liste des zones humides (la liste de la CLE Scorff), d'en faire une annexe au PLU.

* TH préconise de limiter les immeubles d'habitat à R+3 soit 12m au lieu de 15m, de garder une hauteur faitage supérieure à la hauteur sommet. TH demande le rétablissement d'une hauteur maximale dans les zones Ui et Aui qui a été enlevée dans la modif 6.

* Carte des sols pollués (annexe 4) : l'ARS préconise de compléter les informations sur les sols pollués de la commune. Nous avons fait la même remarque.

* La DDTM et le Préfet préconisent d'intégrer dans le rapport de présentation du PLU la carte des zones soumises au recul du trait de côte. La modification n°6 aurait dû réactualiser le PLU sur ce point.

✚ **Réunion urbanisme le 6 mai pour les adhérents de TH** : infos pratiques, échanges, réponses aux questions pour les 20 personnes présentes. Comment se retrouver dans ce type de dossier, quels arguments à développer pour une association d'environnement ? Document disponible auprès de TH.

✚ **Projet de Thalasso à Kerguelen Larmor Plage**

19/01/2021 : la mairie de Larmor Plage accorde le permis de construire à la SAS ActifKerguelen

7/06/2021 : recours au Tribunal Administratif de Rennes par 4 associations : Bretagne Vivante, Amis des Chemins de Ronde 56, Umivem et Tarz Heol.

30/05/2023 : la Cour d'Appel de Nantes rend un avis défavorable à nos arguments. Fin juillet les 4 associations décident d'un recours devant le Conseil d'État. 23/02/2024 : décision de non-admission par le Conseil d'État qui signifie que le permis est considéré comme légal.



Actions Stop Thalasso

- * dimanche 30 mars 2025 : rassemblement sur le site. Tarz Heol a un stand
- * dimanche 15 juin 2025 : rencontre festive contre le projet de Thalasso.
- * Rassemblement citoyen devant la Maison de l'Agglomération à chaque réunion du Conseil Communautaire de Lorient Agglo (chansonnette, tenue vestimentaire, interpellation des élus)

✚ **Projet d'extension du parc animalier Terres de Natae Pont Scorff**

En 2023, le maire de Pont Scorff engage la révision allégée n°1 du PLU pour changer le zonage de 19ha de terres agricoles de **zone A agricole à zone Nlz zone naturelle de loisirs** en vue d'un achat, puis d'un aménagement par les Terres de Nataé (Conseil Municipal du 9 juin 2023). Den Dour Douar, Eau et Rivières de Bretagne et Tarz Heol s'inquiètent de ce projet qui urbaniserait 19ha de terres agricoles ! Les associations environnementales souhaitent le



maintien de ces terres en zone agricole. Déposition de Tarz Heol à l'enquête publique du 15 mai au 17 juin après une rencontre avec le commissaire enquêteur fin mai. Nous avons travaillé ce dossier avec Den Dour Douar concernée par la proximité du Scave, affluent du Scorff, avec Eau et Rivières. Grosse déception à la lecture des avis et conclusions du commissaire enquêteur (avis favorable). Le Conseil Municipal de Pont-Scorff du 29 septembre 2025 a validé la révision n°1 du PLU pour permettre l'extension du parc animalier Terres de Natae. A suivre l'arrêté préfectoral.

✚ **Nouveaux bâtiments à Lann Bihoué**

- **Enquête publique sur la demande de dérogation espèces protégées présentée** du 28 mars au 30 avril 2025 en mairies de Ploemeur, Guidel et Quéven. Tarz Heol a fait une déposition.
- **Consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale** "Réalisation d'une infrastructure d'accueil des Falcon 2000" du 11 octobre au 11 novembre 2025.

2-2 : Actions en faveur de l'environnement

* Nouvelle organisation du traitement des déchets ménagers à Lorient Agglo

Lorient-Agglomération est assez bon élève en gestion des déchets avec 587kg /an /habitant dont 139kg d'Ordures Ménagères Résiduelles OMR (poubelle bleue), en baisse de 6% en 2024.



Suite à une demande de l'Etat, la Région Bretagne va baisser ses capacités d'enfouissement de 50 % par rapport à 2010, ce qui entraîne un accroissement déraisonnable de l'incinération en Bretagne. 50% de déchets OMR en moins pénalise Lorient Agglo qui, dès 2010, avait moins de déchets que d'autres collectivités. Lorient Agglo ne réussit plus à faire baisser les déchets enfouis (OMR + apports des déchetteries + refus de tri). Les déchets produits ne baissent plus (les habitants trient encore mal, par ex dans les immeubles, communes littorales en été, plus de population dans Lorient Agglo...)

Les déchets ménagers des poubelles bleues de Lorient Agglo passent 4 semaines par des tunnels à Lann Sévelin en Caudan, pour la maturation des déchets dégradables, afin de réduire le volume enfoui à Kermat Inzinzac-Lochrist. Les pannes du processus (âgé de 20 ans, ne fonctionne plus bien), la saturation annoncée du site de Kermat, l'augmentation constante de la Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP) et l'interdiction programmée de tout enfouissement (objectif 2030) amènent Lorient Agglo à se tourner vers d'autres techniques : les tunnels par lesquels passent les déchets ménagers vont être fermés (pour ce site, aucune décision pour le moment, projet de méthaniseur à Plouay, Lorient Agglo y enverrait ses biodéchets ?). Une part croissante des Ordures Ménagères Résiduelles (18 000 T au moins dès 2025, 25 000 T en 2027) ira dans les incinérateurs du Finistère (Briec-de-l'Odét, Carhaix ou Concarneau) et sera, donc, exonérée de TGAP ! Le conseil communautaire du 10 décembre 2024 a approuvé une convention de 6 ans avec les syndicats SIDEPAQ (Quimper – Briec), SIRCOB (Carhaix) et VALCOR (Concarneau). Lorient Agglo veut garder le personnel du site de Caudan, en accueillant, après les emballages de BBO, ceux d'AQTA (permettra d'augmenter les tonnages et d'amortir le coût des nouvelles machines de tri). La fermeture des tunnels réduira la présence des déchets ménagers à Lann Sévelin, avec moins d'odeurs, l'arrêt progressif de l'enfouissement à Kermat satisfera les riverains.

Ces évolutions interpellent nos associations qui depuis plus de 30 ans ont soutenu le choix de Lorient Agglo de garder ses déchets ménagers et de refuser l'incinération, source de dangers pour la santé (qualité de l'air, déchets de combustion). Le choix d'exporter nos déchets pour les incinérer constitue un tournant majeur, opposé aux choix précédents. Quels coûts ? Camions sur les routes ? Quel bilan énergétique ? L'incinération est-elle compatible avec la réduction des déchets alors que celle-ci a besoin de volume pour fonctionner ? Suite à la lettre de 4 associations (Tazh Heol, ADEC, Den Dour Douar, ERB) envoyée en juin à Lorient Agglo, une réunion très intéressante s'est tenue le 23 septembre entre élus, techniciens et associations. Dossier à suivre.

✚ Réunion Kaolins

Il n'y pas eu de réunion avec Imerys depuis septembre 2023. Tarz Heol a relancé et des réunions sont programmées mi-novembre 2025. TH participe aux 2 réunions : la commission locale de concertation et de suivi, et le conseil scientifique.

✚ Réunion CCE Commission Consultative de l'Environnement Lann Bihoué le 15 janvier 2025

Les représentants de Tarz-Héol ont abordé le sujet des capteurs pour mesurer la pollution de l'air (proposition non retenue par le commandant de la base), les impacts de l'activité de la base sur la qualité de l'eau de l'étang de Lannenec car les travaux pour relier les rejets de la base à la station d'épuration de Guidel n'ont toujours pas été réalisés par la Ban (sujet à suivre donc lors de la prochaine CCE). L'aéroport civil est géré par la société EDEIS (5 personnes) en délégation de service de la DGAC ; la chambre de commerce s'est désengagée de ce dossier.

✚ OCLM : Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais

Dans un contexte de changements climatiques, l'érosion de la côte touche de plus en plus de communes littorales.

La ville de Plœmeur souhaite appréhender au mieux ces changements et y répondre par des méthodes douces. Un suivi régulier est mis en place pour surveiller à long terme l'évolution et la dynamique des plages et leurs réponses face aux événements météorologiques. Ces observations permettent d'aider à la décision les acteurs locaux et d'adapter au mieux les futurs aménagements mis en place.

Trois sites sont retenus à Plœmeur :

- Anse du Stole
- Grève du Grand Courégant
- Plage du Fort-Bloqué- Pen er Malo (par convention avec la commune de Guidel)



L'anse du Sole a fait l'objet d'aménagements pour retenir le sable sur la haute plage. De longs casiers de ganivelles capturent le sable apporté par le vent et les vagues. Ce sable est stabilisé par la végétation et les algues qui peuvent y être déposées ponctuellement par les citoyens.

4 adhérents de Tarz-Heol ont rejoint des groupes de bénévoles ploemeurois qui effectuent des relevés et prennent des photos toutes les deux semaines sur la plage de l'Anse du Stole afin de quantifier la progression des dépôts.

Un protocole de sept missions a été mis en place par l'UBS (Université de Bretagne Sud) :

18 photos, 11 mesures de hauteur de perches et poteaux, 5 estimations de % de recouvrement de végétation sont à réaliser au cours des 7 missions.

Les 4 groupes de volontaires se relaient toutes les deux semaines pour réaliser ce protocole. Toutes les données récoltées sont ensuite transmises à l'UBS par un référent de chaque groupe.

Des mesures supplémentaires peuvent être réalisées après les événements tempétueux ou en cas d'éventuels autres impacts significatifs sur le site.

Le groupe OCLM Stole projette d'associer les écoles primaires de Lomener.

Les bénévoles ont contacté les directions des écoles primaires Notre Dame de la Garde et Lomener Kerroch au Guermeur et une rencontre a eu lieu avec les professeurs des écoles.

Une séance pédagogique de sensibilisation sur l'érosion du littoral et un accompagnement des élèves sur la plage est planifié pour le printemps 2026.

L'UBS en a informé Lorient Agglo qui se dit intéressée pour participer à ce projet pédagogique.

2-3 Qualité de l'eau

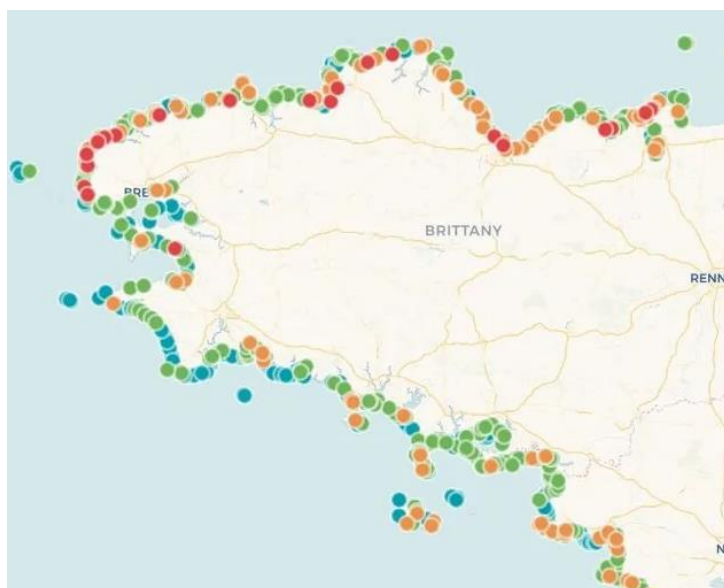
Qualité des eaux de baignade

Pendant l'été, l'ARS Bretagne assure le contrôle sanitaire de près de 600 zones de baignade. Celui-ci porte sur la **qualité bactériologique** des deux paramètres de la **directive baignade 2006/7/CE**, ceux de la **contamination fécale** : **Escherichia coli** et **entérocoques** intestinaux.

A Ploemeur, 8 plages sont répertoriées : l'anse du stole, Kerpape, le Courégant, Fort Bloqué, le Perello, les Kaolins, Port Blanc et Port Fontaine. En 2025, les résultats sur nos plages sont relativement bons sauf pour deux d'entre elles le 26 août.

Pour la deuxième année, Eau et Rivières de Bretagne a publié sur son site un classement des plages complémentaire à celui de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Tarz Heol a participé au webinaire de Eau et Rivières de Bretagne le 5 juin 2025.

La responsable ERB-Morbihan a présenté la campagne « La Belle Plage ». L'objectif est de donner aux citoyens une information pour choisir d'aller sur telle plage en fonction des risques potentiels. Il s'agit aussi de mettre en lumière les sources de pollution. ERB se base sur les chiffres de l'ARS, mais la méthode de classification est différente. 4 critères de qualification des plages sont retenus : recommandé, peu risqué, déconseillé, à éviter (une plage est classée recommandée si au moins 95 % de prélèvements sont classés bons pendant 4 ans et si aucun



prélèvement mauvais n'a été constaté). ERB et FNE France Nature Environnement demandent à l'Etat d'élargir la période d'analyse, d'analyser d'autres bactéries présentes (pesticides, résidus médicamenteux...) et de prendre en compte toutes les plages car il y a des oublis. Les citoyens et les associations peuvent aussi devenir sentinelles de la nature en vérifiant les panneaux d'affichage, en signalant les plages non prises en compte dans les calculs de l'ARS, en organisant des stands d'information sur les plages et en signant la pétition pour une amélioration de la qualité de l'eau. Tarz Heol réfléchit aux actions à mener en 2026.

✚ La qualité des eaux douces

- Rencontre avec Lorient Agglo le 15 juillet 2025

Cette réunion s'est faite avec le directeur du pôle Nature, Santé et Environnement et le chargé de mission recherche et programmes scientifiques de Lorient Agglo.

- **Lorient Agglo intervient sur la qualité de l'eau avec sa compétence GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : biodiversité, préservation des sites Natura 2000 et des milieux aquatiques, animations nature, prévention et gestion des risques inondations.

L'érosion du littoral est une compétence communale. En projet pour les communes du littoral : élaboration d'une cartographie sur les risques liés à l'érosion du littoral après délibération en Conseil Municipal (Ploemeur n'a pas délibéré). Lorient Agglo se substituera aux communes pour réaliser la cartographie : pose d'un diagnostic, actions et adaptations possibles.

C'est un travail mené dans le cadre du Sage pour obtenir une bonne qualité des masses d'eaux (l'objectif 2027 ne sera pas atteint). Certains cours d'eau sont particulièrement suivis (le Scave, la Saudraye, le Rhun, le Plessis). TH souligne l'incohérence entre les objectifs à atteindre et les agrandissements d'élevages ou les mauvaises pratiques agricoles. L'évolution du taux de nitrates est encourageante, mais pas celle des pesticides



- **Etang de Lannéc** : présence régulière de cyanobactéries et danger si dégradation en microcystines. Nous rappelons que la situation se dégrade aussi pour le Ter, ce sera plus problématique vu les activités de ce site en zone urbaine. Les causes sont connues : apports en azote et phosphore via les sédiments apportés par les bassins versants, baisse du niveau d'eau, moins d'oxygène, réchauffement de la masse d'eau. L'étang de Lannéc appartient au Département.

Lorient Agglo est responsable de sa gestion et des actions à mener pour la qualité de l'eau. TH rappelle qu'il y a beaucoup d'études menées sans véritable prévention sur le terrain. Depuis l'été 2025, les mesures de cyanobactéries sont faites une fois par mois au lieu de deux (dépense pour Lorient Agglo)



*** Etang de Lannec et Etang du Ter : résultats analyses cyanobactéries et microcystines**

L'été 2017 nous avons été alertés par des panneaux d'interdiction des usages (baignade, pêche, chiens) à l'étang de Lannec en raison de forts taux de cyanobactéries et leur décomposition en microcystines. En 2018 2 résultats inquiétants fin août (concentrations en microcystines de 25 ug/l alors que les autres taux de 2018 ne dépassaient pas la valeur de 4 ou 5. Lorient Agglo nous envoie depuis l'été 2019 les résultats des prélèvements faits dans l'étang de Lannec et l'étang du Ter. Tarz Heol suit la dégradation constante de ces paramètres (voir tableau projeté à l'AG). Ces analyses coûtent de l'argent à la collectivité mais il n'y a pas de politique de prévention ou d'actions mises en œuvre pour limiter les apports de phosphore du bassin versant ou de rejets d'assainissement individuel ou collectif !

CTMA Lannec réunion du 20 mars

Il n'y avait pas eu de réunion depuis septembre 2022 ! Tarz Heol était présente à cette réunion. Nous sommes pessimistes quant aux actions réelles sur le terrain.

Réunion Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannec » le 15 mai 2025 - Participation de Tarz Heol

Participants : Mme Harrault, responsable des milieux aquatiques à Lorient Agglo et trois techniciens, 3 agriculteurs, la Mairie de Ploemeur, les associations Eau et Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante, Eau du Ter, Tarz Heol, Den Douar Douar, AAPPMA, les administrations Agence de l'Eau, DDTM, Office Français de la Biodiversité. Nous regrettons l'absence de représentants de plusieurs communes du bassin versant, ainsi que des élus de Lorient Agglomération en charge de ce dossier qui auraient pu répondre aux interpellations des participants.

CTMA Contrat Territorial pour la préservation des Milieux Aquatiques Scorff Scave Ruisseau du Ter

Le 13 mars 2025, les techniciens ont présenté les travaux de renaturation effectués sur le Scorff et le Scave en 2024 (passerelles, restauration de la ripisylve, suppression de plans d'eau, restauration des berges, débusage, reconstitution de ruisseaux...). Coût : 350 000 €. Selon l'OFB, un bilan doit être fait sur le montant des travaux, la collectivité doit prendre davantage de mesures ; on est loin d'atteindre l'objectif 2027 sur le bon état écologique. Comment engager le territoire dans des actions résilientes ? Imperméabilisation des sols, ensablement des rivières avec l'érosion, cultures (maïs par ex) non adaptées à la Bretagne. Bassin versant du Ter : ruisseau de Quélisoye, Kervéhenec, Kerkédern, parc de Kerihuer travaux sur la digue hors CTMA : garde-corps, batardeaux pour éviter les inondations et réduire le débit. Coût des travaux CTMA et Kerihuer : 380 000 €.

Etangs du Ter : discussion avec les associations sur le niveau d'eau des étangs, restauration de la digue. L'état écologique du Ter est jugé moyen malgré les travaux. Selon l'Agence de l'Eau, un bilan financier est nécessaire pour savoir si les travaux doivent être poursuivis, il faut prendre du recul et engager moins de bureaux d'études ! Selon l'OFB (et les associations environnementales), il faudra à terme ouvrir les étangs à la mer ! Un autre comité de pilotage étudiera les bilans avant de poursuivre les programmes.

🚧 Présentation des travaux de la digue de Keryhuer le 6 décembre 2024

Sur le terrain avec les services de Lorient Agglo (Mme Harrault, responsable de la gestion des milieux aquatiques et Mr Collin, technicien de rivières), le Maire de Ploemeur, des associations (Tarz Heol, Den Douar Douar, Eau du Ter, l'AAPPMA était excusée), des riverains.

Ce chantier, réalisé dans la continuité du CTMA, a fait l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général auprès des services de l'Etat. Les contraintes étaient nombreuses : proche du captage de Kermadoye, chauves-souris dans les blockhaus, protection des espèces végétales, EBC (Espace Boisé Classé) dans la zone. Coût des travaux : 280 000 €

Avant travaux : déblaiement de tonnes de déchets d'une ancienne décharge, canalisations d'eaux usées à respecter, hauteur de la nouvelle digue imposée par la DDTM, des arbres à enlever vu le soulèvement des canalisations par les racines, de nombreux arbres fragilisés près de la ligne électrique haute tension, dégagement nécessaire pour l'accès des gros engins de chantier.



Travaux effectués : création de 2 mares et reméandrage à la confluence des 2 ruisseaux en amont de la digue, pose d'un dalot en remplacement des buses (16 m de long et 2 m de haut), passerelle en bois pour cheminement piétons, 115 arbres plantés (hêtres, charmes, châtaigniers, saules, cormiers, merisiers).



Après ce chantier, le site sera entretenu par la ville de Ploemeur. Tarz Heol demande à Lorient Agglo un suivi régulier des taux d'azote et de phosphore sur les 2 ruisseaux vu les taux actuels de cyanobactéries dans les étangs du Ter (proposition accueillie favorablement)

✚ Etang du Perello : dépôts observés en mai 2025

Tarz Heol a constaté la présence de dépôts jaunâtres et verdâtres sur les deux tiers de la surface de l'étang. Lorient Agglomération à notre rencontre du 15 juillet nous a précisé que ce site n'est pas dans leur compétence Gemapi. Il appartient à des particuliers : l'AFUA, association foncière urbaine de Caudric et le lotissement de l'association syndicale des Foulques. Cet étang situé en zone urbaine à l'arrière de jardins risque à terme de se refermer. Ces dépôts ponctuels sont peut-être dus à des problèmes d'assainissement ? Y a-t-il des cyanobactéries et des microcystines ? Quelle prévention possible ? En cas de pollution, l'Etat intervient via l'ARS ou l'OFB, la mairie peut aussi intervenir (en 2018, suite à la mortalité de nombreuses carpes, la mairie a fait des analyses et a vérifié des stations de relevage et des réseaux d'assainissement, nous ne connaissons pas les résultats).



Notre association peut aussi demander des analyses de base au laboratoire Inovalys de Lorient : recherche du taux de MES (matières en suspension,) nitrates, phosphates, phosphore total, carbone organique. Aucun dépôt verdâtre n'a été constaté depuis cette période de printemps.

* Ecoterre Charier du Guermeur

Un arrêté a été délivré en 2019 pour 5 ans à la société CHARIER pour poursuivre l'exploitation et l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI). Le dossier de porter à connaissance (PAC) déposé le 2 juin 2025 par la société vise à modifier les conditions de remise en état de l'installation. L'arrêté préfectoral (AP) du 28 août 2025 indique que les dispositions de l'article 1.3.1 de l'arrêté de 2019, sont complétées par « Les conditions de remise en état sont celles définies dans le dossier Charier déposé le 2 juin 2025 et complété le 7 juillet 2025 ». L'AP fait référence au dossier déposé par Charier en juin 2025, sans reprendre les conditions de remise en état. Comment porter une vigilance citoyenne sur ce site, si on ne peut pas savoir ce qui doit être réalisé ? Le projet d'aménagement paysager du secteur Sud sera-t-il transformé en parc photovoltaïque, comme au secteur Nord (réf conseil municipal du 19 mars 2024) ?



III. ANIMATIONS LOCALES ET SOLIDARITES

3-1 Mois de la biodiversité et du développement durable 2025

Ateliers Mobilités Douces

L'atelier mobilités douces existe depuis 3 ans et réunit une quinzaine d'adhérents de Tarz Heol, autour des thèmes liés au déplacement vélo et piéton. L'atelier est animé par Roger, Régis, Didier et Patrick membre du CA ; les réunions ont lieu le samedi matin.



L'atelier s'est réuni à 6 reprises autour de plusieurs thèmes de travail :

- L'organisation d'une sortie à Gâvres sur le thème de l'érosion du trait de côte dans le prolongement de la sortie 2024 sur le littoral lorientais.
- La refonte des carnets de balade
- Le projet « Aménagements urbains : menace ou opportunité, la nature a-t-elle encore sa place ? » ; organisé dans le cadre du mois de la biodiversité et du développement durable.
- La sécurisation des déplacements doux (notamment lors des actions au rond-point Ninnoch/ Total) ; Sur proposition de l'atelier, Tarz Heol est d'ailleurs adhérent au CLAAV (Collectif Lorient Agglo à Vélo).

L'atelier va se prolonger sur l'année 2026 ; la date du prochain atelier se tiendra donc le 6 décembre prochain pour évoquer les perspectives 2026 : on peut citer notamment la finalisation des carnets de balade, l'érosion du trait de côte « saison 3 » ? etc ...

Déplacement Tarz Heol à Gâvres le 15 mars

Ce déplacement sur le tombolo de Gâvres prolonge la journée sur le thème de l'érosion du trait de côte que Tarz Heol avait proposée en 2024 sur la côte lorientaise.





Par une journée fraîche et ensoleillée, 22 adhérents ont répondu à l'invitation de l'atelier « mobilités douces » et de notre guide du jour, Jean Paul Auffret, pour se rendre sur la presqu'île de Gâvres via les navettes bateau de Lorient Agglo.

Une première étape à la « maison Glaz », lieu alternatif de la presqu'île, avec une pause pique-nique bien au chaud, aura permis à Jean Paul de donner les premières explications cartes à la main ; le groupe s'est ensuite rendu directement sur le tombolo pour comprendre :

Le cordon littoral et comment se font l'étagement et les échanges entre la plage, le polder de la petite mer, et le cordon dunaire.

La transgression holocène ou comment le niveau de la mer qui se trouvait vers -120m il y a 12000 ans est remonté à son niveau actuel, comment s'est construite la grande anomalie sableuse Gâvres-Quiberon aux dépens des alluvions de la plateforme de Groix et de la paléovallée du Blavet.

Le profil de la plage et les hypothèses de dynamique du sable avec l'observation de l'action des ouvrages transverses épis et pieux et mise en évidence de la dérive littorale qui déplace les sables vers le Sud et vers la haute plage.

L'action des casiers de ganivelles (Algobox) : quelle satisfaction de les voir ainsi chargés de sable jusqu'à la pointe des lattes. Ils profitent visiblement de la dynamique sableuse positive créée sur la haute plage par les épis transverses. Mais qu'en serait-il si la plage était soumise à la disette de l'érosion ? Les « algobox » du Stole auront-ils des effets comparables ?



En conclusion : Réflexion sur l'évolution du niveau actuel de la mer et du rivage, exposé en première ligne de la crise climatique : la discussion ouverte sur la dune met en perspective les rôles respectifs d'une part du **réchauffement climatique**, son action sur l'élévation du **niveau moyen de la mer** et, d'autre part, du **dérèglement climatique** qui, en accentuant les coups de vent hivernaux, provoquent des **vagues démesurées** accompagnées de **surcôtes météorologiques**. Leurs effets dévastateurs déclenchent déjà les **érosions catastrophiques** du cordon sableux de Gâvres, **quels que soient les ouvrages qu'on leur oppose**.



« **Aménagements urbains : menace ou opportunité, la nature y a-t-elle encore sa place ?** » dans le cadre du **Mois de la Biodiversité** et du **Développement Durable 2025**

Cette animation s'est déroulée en deux phases :

➤ Une **déambulation le dimanche 22 juin 2025** depuis la Châtaigneraie jusqu'au bois du Ter en suivant le trajet supposé du futur « Parkway » évoqué dans le projet « Ploemur 2030 ; nous avons fait une pause pique-nique dans la zone arborée derrière la médiathèque et clôturée

cette déambulation par un pot de l'amitié et d'échanges avec les participants, dans les jardins mis à disposition par l'EPHAD Ter et Mer.

Le groupe était de 35 personnes encadrées par des membres de l'association.

Les animateurs (4), chacun muni d'un amplificateur de voix, sont intervenus alternativement dans leur domaine de prédilection : **Didier Fogaras et Olivier Mazeas** pour le végétal et la biodiversité, **Jean Pierre Ferrand** pour l'urbanisme et les aspects sociologiques inhérents, **Jean Yves Le Teuff** pour des anecdotes sur les lieux traversés. Nous avons le plaisir d'être accompagnés par le club photo de Ploemeur, merci à Sylvie et Jean Pierre Galic ! Un grand merci également, à Typhaine Henry du club photo, qui nous a gentiment transmis les magnifiques photos d'oiseaux.



Mésange charbonnière

L'objectif de la déambulation était d'évoquer la biodiversité tant dans les espaces publics et les espaces privés adjacents, à l'heure où la commune de Ploemeur se transforme :

- Les bienfaits de la nature et de la biodiversité en ville face au changement climatique ; nous avons pu ainsi apprécier la fraîcheur dans les zones ombragées (Bois Pin, la Châtaigneraie, Le Ter) et subir les effets néfastes de la chaleur dans les zones urbanisées, et aussi à la Plaine Oxygène....
- Le rôle du végétal pour la santé, le bien-être, le lien social et l'impact sociologique d'un urbanisme mêlant habitations collectives et zones végétales partagées.
- Aspects socio- économiques de l'agriculture urbaine : jardins partagés (notamment au Bois Pin), arbres fruitiers dans l'espace public, fermes près de la ville.
- Importance des trajets « Mobilité Douce » entre les zones « vertes » de la commune.

Tout au long de la déambulation Jean-Pierre Ferrand aura identifié pas moins de 25 espèces d'oiseaux :

le rouge-gorge, le merle noir, l'accenteur mouchet, le pouillot véloce, la mésange bleue, la mésange charbonnière, la sittelle torchepot, le pic épeiche, le troglodyte, le chardonneret, la bergeronnette grise, la fauvette à tête noire, le martinet noir, le roitelet triple-bandeau, le moineau domestique, le pinson des arbres, le pigeon ramier, la corneille noire, le choucas des tours, la pie bavarde, l'étourneau, la buse variable, le goéland argenté (nicheur sur le toit du collège), le grimpereau des jardins et le pic vert ! ce qui, selon Jean-Pierre, est dans la bonne moyenne au vu des zones traversées



➤ **Une conférence** le jeudi 26 juin 2025 à la salle Port Blanc d'Océanis à Ploemeur, intitulée : « **Le grand spectacle de la nature en ville.** »

Nous avons pour cela sollicité **Jacques Soignon**, maître ès Sciences en Ecologie à l'Université de Rennes et qui, après avoir consacré une grande partie de sa carrière en qualité de Responsable du « Service Espaces Verts et de l'Environnement » de la ville de Nantes, propose des conférences sur la base de cette expérience.

L'idée était pour Tarz Heol, à partir des constats réalisés lors de la déambulation, d'avoir le témoignage d'un acteur ayant mis en œuvre la végétalisation d'une ville comme Nantes, ce qui s'avère aujourd'hui une réussite reconnue ; quels sont les ingrédients permettant cette transition sur un territoire



comme celui de Lorient Agglo et sur une commune comme Ploemeur, et surtout comment obtenir l'adhésion du plus grand nombre face à ces changements ?

Jacques nous a expliqué la nécessité d'associer la population à ce qui s'avère être « l'histoire de la commune ».

Renouvellement des carnets de balade

Naissance du groupe

En 2025, au sein des ateliers Mobilités douces de Tarz Heol, s'est formé un groupe de travail d'une dizaine d'adhérents pour la réédition des carnets de balade. Chacun, avec sa sensibilité et son expérience, a apporté sa pierre à l'édifice.

Une dynamique de travail



Le groupe s'est retrouvé presque chaque mois pour avancer sur le projet. Les repérages, menés par petits groupes de deux ou trois, ont permis de parcourir les sentiers, de faire des prises de vue, de détecter les écarts par rapport aux carnets précédents.

Les résultats ont été partagés pour recréer 7 parcours à pied et 1 parcours à vélo.

Le chemin parcouru

Le premier semestre 2025 a été consacré aux relevés de terrain, l'été aux prises de vue pour profiter de la lumière et le début d'automne à la rédaction des textes. Restera la cartographie à refaire avec des logiciels actuels (IGN, OpenStreetMap), puis viendra le temps de la mise en forme finale.



Pouillot

Et demain ?

Il faudra maintenir un groupe actif afin de :

- tenir à jour les carnets et choisir la fréquence de réédition.
- améliorer le balisage physique en proposant un partenariat avec la Mairie et les budget participatifs
- garantir l'état des parcours par des chantiers réguliers.



Rouge gorge

3-4 Collecte de journaux :

Depuis 40 ans le CCFD Terre Solidaire et Tarz Heol organisent 3 fois par an en Mars juin et octobre les collectes de papiers dans un but humanitaire.



En 2025 avec l'apport des livres invendus c'est 45 tonnes qui vont à des entreprises de recyclage comme Derichebourg ou Jalaber à Nantes.

Rétribué autour de 100€/tonne, cet argent ira soutenir les projets du CCFD dans les pays du Sud pour lutter contre la faim

3-5 Collecte de livres :

Quoi de neuf depuis 2024 ?

Seulement les affaires courantes qui se soldent, pour seulement 2 ventes, à un peu plus de 14000€ de recette.

À l'heure de l'écriture de ce texte, la troisième vente n'est pas faite mais nous espérons un brillant résultat lors de ce WE de novembre.

Nous avons déjà battu un record avec un peu plus de 15000€ pour 2024, record que nous sommes sûrs de battre encore cette année.

Cela ne se fait pas tout seul. Notre équipe se démène toute l'année pour améliorer le tri et le classement de nos livres. Depuis deux ans l'une de nos trieuses du mercredi fait des publications sur les réseaux sociaux ce qui fait venir un public nouveau de Lorient Agglo ainsi que des donateurs.

Que tous soient remerciés. Merci aussi à celles et ceux qui nous aident pour l'installation et le rangement de ces quelques tonnes. Merci aussi à la Ville de Plœmeur pour la mise à disposition du personnel municipal et de la salle Océanis. Merci pour tout ce que nous recevons de Passe Ouest.

À l'année prochaine pour d'autres bonnes nouvelles.

Toutes nos pensées aux associations pour lesquelles nous œuvrons, merci pour elles.

Dégâts des eaux au local livres La Vraie Croix

Remboursement rapide après le passage de l'expert Groupama et les 2400€ sont sur notre compte. La vente prévue en septembre 2024 n'a pas eu lieu.

14 mars 2025 Week end du cœur Solidarité

Les sommes versées à l'OMVAP sont très importantes sans que nous ayons la maîtrise de l'attribution aux associations humanitaires. Le choix des associations bénéficiaires a été reprecisé par Philippe Le Gleut lors d'une réunion OMVAP où Tarz Heol était représenté : il y a deux associations fixes qui reçoivent les deux tiers du montant (les Restos du Cœur et le Secours Catholique) et le dernier tiers est partagé entre des associations retenues sur dossier (associations humanitaires à l'étranger en général).

C'est un processus piloté par le service Vie Associative et la Ville de Ploemeur.

Déjà 14 100€ dans la cagnotte du week-end du cœur, grâce à Tarz Heol

● Samedi et dimanche, à Océanis, la vente de plus de 15 000 livres d'occasion proposée par Tarz Heol a remporté un beau succès avec une cagnotte de 6 680 €. Elle s'ajoute à la première vente de l'année, pour un montant cumulé de 14 100 €. Ce bas de laine de laine solidaire sera versé dans l'escarcelle du week-end du cœur en novembre prochain.

Une « méga-librairie »

L'équipe d'Alain Iszraelewicz a accueilli un public souvent venu en famille avec des enfants, ou seul, à l'instar de Jean-Pierre Le Floch, fêru de chroniques et de petites histoires locales. Alain Iszraelewicz, qui apprécie l'homme, souligne : « Jean-Pierre est un habitué de nos ventes. Il aime fouiller longuement dans les rayonnages de cette salle Océanis transformée pour l'occasion en une méga librairie ».

Ce week-end, on y venait pour acheter et faire œuvre de solidarité pour une grande cause : aider les plus démunis. « Là, je repars avec des livres presque neufs pour mes enfants. En plus, j'ai trouvé deux ouvrages culinaires, un notamment sur la cuisine authentique grecque, j'adore ! »,



Alain Iszraelewicz, en pleine conversation avec Jean-Pierre Le Floch, fêru de chroniques et de petites histoires locales et fidèle des ventes de livres de Tarz Heol.

dit Angela. « Nous avons accueilli une maman venue acheter un livre pour son bébé de deux mois et une dame de plus de 95 ans qui a trouvé son bonheur », racontent Alain Iszraelewicz et son équipe. Cette action soutenue par la ville et l'Office municipal de la vie associative de Ploemeur (Omvap) viendra donc alimenter une initiative qui perdure depuis 1989, celle du week-end du cœur solidarité.

Remise du chèque de 7590€ suite à la vente importante de livres le week end de Pâques.



Réunion de presse avec les bénévoles autour de Alain Israe, des membres du CA de Tarz Heol, Jean Luc Scieux élu en charge des associations, Philippe Le Gleut, service animation. Article paru dans la presse le 29 mai.

3-6 Atelier papier recyclé avec l'école de la Chataigneraie

Le contact se poursuit avec cette école suite aux animations sur l'eau en mai 2024. Cette année, Mme Proboeuf, enseignante en grande et moyenne section, nous a contactés pour animer un atelier papier recyclé en classe. 20 enfants ont participé à cette activité le jeudi 3 avril.

La veille, ils ont avancé le travail en découpant plusieurs morceaux de papier journal mis à tremper dans l'eau 24 heures pour que les feuilles se décomposent.

Le jour même, les bénévoles de Tarz Heol ont poursuivi la démonstration. Les enfants ont mixé la pâte à papier mélangée ensuite à une grande quantité d'eau. Ils se sont amusés à plonger le tamis dans l'eau, le ressortir quelques secondes plus tard pour obtenir une belle feuille de papier mouillé. Il ne restait plus alors qu'à la déposer délicatement sur un linge sec et la faire sécher. Ces feuilles ont été décorées et offertes aux mamans à l'occasion de la fête des mères.

Bravo aux enfants pour leur attention et leur concentration et merci à l'enseignante pour les avoir sensibilisés à la préservation de notre environnement.



IV. PARTICIPATION A DES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

1- Participation de TH à des AG d'associations partenaires

Nous avons été présents aux AG de Graine Océan, Den Dour Douar, BEC Oncimé, Umivem, et à la soirée conférence pour les 50 ans du Conservatoire du littoral à Etel.

2- Site poudrière du Mentec Sac'h Quéven :

Tarz Heol est partie prenante d'un collectif d'associations avec Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne, Les Amis des chemins de ronde 56, le comité d'histoire de Quéven.

Depuis notre dernière AG, la situation a évolué dans le bon sens.

Le projet d'installation de la société de balistique OLEA Innovations a été abandonné sur décision de la Marine (propriétaire des lieux) qui considère que les activités de cette société ne sont pas compatibles avec l'état de pollution du site.

La mairie de Quéven, sollicitée par la Marine, renonce à se porter acquéreuse du site en raison de la pollution. Cet été, le président de Lorient Agglo annonce vouloir se porter acquéreur du site du fait notamment de la continuité avec le site de Tréfaven.

Le collectif s'est réuni le 21 octobre ; la nouvelle orientation de Lorient Agglo est vivement appréciée ; le collectif souhaite poursuivre la réflexion au travers d'un comité de pilotage.

Une conférence de presse est envisagée d'ici fin 2025.



3- Trefaven

La ville de Lorient mène ce dossier pour l'acquisition et les différents scénarii d'aménagement du site de Tréfaven. Elle a sollicité les associations, dont Tarz Heol, pour avoir un avis sur le projet de réhabilitation (musée, zone de loisirs nautiques etc).

Lors du conseil municipal du 26 septembre 2025, le maire de Lorient a annoncé qu'un protocole foncier avait été signé en vue d'une cession à la ville courant 2026.

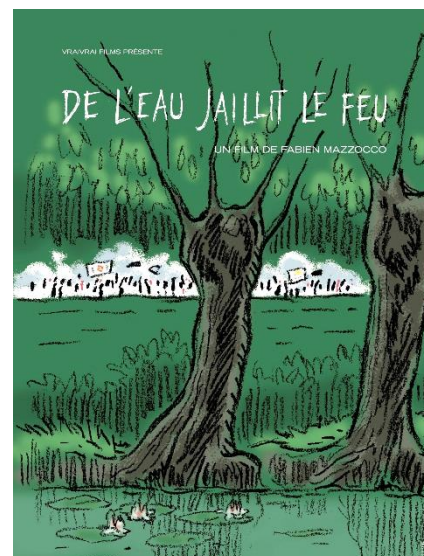
Le maire a par ailleurs précisé qu'une dépollution du site serait nécessaire au préalable. Selon les expertises menées, cette dépollution ne serait « pas si importante que cela »

Pour ce dossier, les associations souhaitent être informées et sollicitées comme lors de la constitution du dossier présenté aux services de l'Etat.

4- Projection du film « De l'eau jaillit le feu », mercredi 26 mars

Le projet initial était d'organiser un temps fort regroupant plusieurs associations autour du thème de l'eau à l'occasion de la journée internationale de l'eau du 22 mars 2025.

Suite à la défection de toutes pour diverses raisons, Tarz Heol décide de projeter le film « De l'eau jaillit le feu », réalisé par Fabien Mazzocco et sorti en 2023.



Alors que s'accélère la crise climatique, comment mieux protéger la vie, nos territoires et notamment les ressources en eau, bien commun précieux et liant social par excellence ?

Comment penser une agriculture qui ne soit pas en guerre chimique contre le vivant, mais durable et au service du plus grand nombre ?

Par qui les décisions qui influencent humains et biodiversité pour des millénaires doivent-elles être prises ? Sous le contrôle de qui ? Au bénéfice de qui ?

Autant de questions soulevées par ce film qui nous parle de la lutte contre les retenues d'irrigation : les «méga-bassines».

Il montre la résistance de citoyens et citoyennes qui s'opposent, depuis des années, aux décideurs et aux groupes de pression qui n'ont, comme seule proposition aux défis climatiques, que la perpétuation du modèle agro-chimique actuel.

La projection fut suivie d'un débat très riche, animé par François Le Sager, président de l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

V. COMMUNICATION

5-1 Présence de TH au Forum des Associations samedi 30 août 2025

Une belle journée de rencontres et d'échange

5-2 Lettre aux adhérents

La lettre aux adhérents permet de donner des nouvelles plus complètes sur les dossiers traités et sur les événements à venir. Occupés par les actions courantes, nous ne l'avons pas fait cette année.

N'hésitez pas à nous faire part de vos informations, nous sommes toujours preneurs.



Site internet: : <https://www.tarzheol.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/tarzheolploemeur/>



La page Facebook est utilisée pour faire connaître les événements organisés par Tarz Heol et répondre à certaines questions directement via le Messenger. N'hésitez pas à l'utiliser et à faire suivre à vos réseaux, cela aide à faire connaître Tarz Heol.



VI. RESULTATS COMPTABLES

SITUATION AU 30/09/24		SITUATION AU 30/09/25	
Compte courant Crédit Coop	4574,88	Compte courant Crédit Coop	5304.59
Livret A Crédit Coop	13506,82	Livret A Crédit Coop	18912.02
Caisse	894,96	Caisse	1059.28
Avance Caisse vente livres	100,00	Avance Caisse vente livres	100,00
Souscription capital crédit coop	106,75	Souscription capital crédit coop	106,75
30 parts SCI Courte échelle	3000,00	30 parts SCI Courte échelle	3000,00
4 parts SAS ON CIME	1000,00	4 parts SAS ON CIME	1000,00
Chèques à débiter/charge à payer	0	Chèques à débiter/charge à payer	
Produits à recevoir	0	Produits à recevoir	
TOTAL	23183.41	TOTAL	29482.64
		Excédent	6299.23

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2025

CHARGES		PRODUITS	
Adhésions associations	170,00	Adhésions (165 adhés. x 15euros)	2475,00
Don à l'OMVAP (Week end Cœur)	19492,31	vente de livres	20080,41
Frais banderoles + caisses	388,10	Vente journaux (2024+2025)	1021,60
Don (autre association) Sec Pop	200,00	Vente de carnets de balades et balades	113,40
Frais de déplacement	0,00	Recette repas A.G	0,00
Frais liés à l'assemblées générale	961,33	Animations recette film eau jaillit le feu	77,00
Frais de réception hors AG	222,42	Subvention Lorient Agglo / projet	1035,00
Animations semaine du D.D	872,75	Subvention Mairie Ploemeur / projet	0
Frais de fonctionnement	370,81	Subvention municipale fonctionnement	300,00
Commissions bancaires	156,24	Dons	1730,00
Frais juridiques	187,50	Produits financiers	407,34
Assurances	269,68	Produit exception: (Groupama)	2810,00
Achat de matériel / Location	459,38		
TOTAL	23750,52	TOTAL	30049,75
		Excédent	6299,23

ABANDON DE CREANCE

CHARGES		PRODUITS	
Prestation (déplacement)		Don en nature	
TOTAL	620,00	TOTAL	620,00

Valorisation des aides reçues non incluses dans le compte de résultat

CHARGES		PRODUITS	
Mise à disposition du local	2400,00	Mise à disposition du local	2400,00
Bénévolat valorisé membres du C.A (600 heures x 15 euros)	9000,00	Bénévolat valorisé membres du C.A (600 heures x 15 euros)	9000,00
Bénévolat valorisé tri et vente de livres (1200 heures x 15 euros)	18000,00	Bénévolat valorisé tri et vente de livres (1200 heures x 15 euros)	18000,00
TOTAL	29400,00	TOTAL	29400,00

BUDGET PREVISIONNEL 2025/2026

CHARGES		PRODUITS	
Adhésions associations	200	Adhésions à TH 150*15€	2250
Dons (OMVAP)	20000	Vente de livres	20000
Frais de déplacement	150	Vente de carnets de balades et balades	0
Frais liés à l'assemblée générale	800	Vente de journaux	400
Ateliers et frais divers	500	Dons	1000
Animations semaine du D.D	1500	Repas A.G	150
Commissions bancaires	180	Subventions projet / mois du D.D/Participation	500
Frais de fonctionnement	200	Produit financier	400
Assurances	280	Subvention mairie	300
Frais juridiques	9000	Reprise sur provision	7810
TOTAL	32810,00	TOTAL	32810,00